



27^{ème} TOURNOI INTERNATIONAL DE BOURGES

17 et 18 octobre 2015

**SERIES N2-N3-R4-R5-R6-D7-D8-D9, Promobad
et PARABAD**

LIEU :

La compétition se déroule dans le complexe sportif du CREPS dans une halle (12 terrains) et un gymnase (4 terrains), dans le gymnase des Merlattes (7 terrains).

TABLEAUX :

La compétition est ouverte aux tableaux de Simple Homme et Dame, Double Hommes et Dames, Double mixte.

Le joueur est **automatiquement** inscrit dans la série de son classement CPPH à la date du 2 octobre 2015 (ou dans le série du classement du meilleur joueur de la paire), dans les catégories :

- **N2+ N3**
- **R4+R5**
- **R6+ D7**
- **D8+ D9**
- **P1+P2+P3.**

Parabad : WH1-WH2 / SL3 / SL4-SU5 / SS6

Les joueurs de catégorie benjamin, minime, cadet, junior, senior ou vétéran sont autorisés à s'inscrire, les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte.

Si le nombre de joueurs inscrits étaient trop important dans une catégorie, la catégorie pourra être scindée en deux.

Simples : tour préliminaire en poule puis élimination directe

Double et mixte : élimination directe mais l'organisateur essaiera de privilégier les poules si le nombre de joueurs et le nombre maximum de matchs par joueur le permettent. Les doubles et les mixtes pourront commencer le samedi après-midi.

HORAIRES :

Samedi : 9h00 à 21h30

Dimanche : 8h30 à 18h.

INSCRIPTIONS :

1 Tableau : **13** euros 2 tableaux : **18** euros.

Le tournoi est limité à 350 joueurs. Les inscriptions pourront être limitées à 32 joueurs par tableau.

Date limite d'inscription le 7 octobre 2015 (date de réception) et le tirage au sort aura lieu le 9 octobre.

Auprès de Murielle BOURGOIGNON

14 rue des grands champs

18230 SAINT DOULCHARD

badbourges@hotmail.fr tel : 06.62.91.38.67.

⇒ **IMPORTANT : Les joueurs doivent être licenciés à la date du tirage au sort (licence saisie et validée par la ligue, après réception du paiement). A défaut, les joueurs ne seront pas admis au tournoi et leurs droits d'engagement seront conservés.**

Les engagements ne seront pris en compte qu'à réception de la feuille d'inscription correctement remplie et accompagnée du règlement correspondant. Les inscriptions peuvent se faire par Email à condition que le règlement des droits parvienne dans les 48 heures.

En cas de forfait involontaire, annoncé après le tirage au sort, et dûment justifié, la somme correspondante pourra être remboursée sur demande.

RECOMPENSES :

La dotation totale du tournoi est de 5000 euros, en chèques, bons d'achats et lots.

ARBITRAGE :

Le juge-arbitre du tournoi est **Jean-Loup BOURDIN** (ligue du Centre Val de Loire). Ses décisions sont sans appel.

La compétition se déroule en auto arbitrage à l'exception des finales qui seront arbitrées, par des arbitres officiels.

VOLANT :

Les volants seront fournis à parité par les joueurs. Le volant officiel sera le BABOLAT PRO et le Yonex Mavis 370

Ces volants devront être utilisés en cas de désaccord entre les joueurs, ils seront en vente sur place.

STAND :

BAD A BOUM, notre partenaire, tiendra un stand avec du matériel de badminton et fera le cordage de vos raquettes.

LARDE
SPORTS
Badminton - Tennis - Squash

www.lardesports.com



HEBERGEMENT, RESTAURATION :

Une buvette vous permettra de vous restaurer pendant toute la compétition.

Cette année, **il n'y a pas d'hébergement proposé au CREPS.**

Mais il existe des hôtels sur Bourges, voici les plus proches :

- Campanile, Le détour du Pavé, 18230 Saint Doulchard, 02.48.70.20.53.
- Ibis Centre, rue Vladimir Jankelevitch, 18000 Bourges, 02.48.65.89.99.
- Balladins, le Détour du Pavé, 18230 Saint Doulchard, 02.48.65.85.85.



Règlement particulier complet du 27^{ème} Tournoi International de BOURGES

17-18 octobre 2015 :

Séries N2-N3, R4- R5, R6- D7, D8-D9, P1-P2-P3 et PARABAD WH1-WH2 / SL3 / SL4-SU5 / SS6

Le tournoi est en cours d'autorisation

Les tableaux : Les tableaux proposés sont le simple homme, le simple dame, le double homme, le double dame et le double mixte dans les séries N2-N3, R4-R5, R6-D7, D8-D9, P1-P2-P3 et parabad WH1-WH2 / SL3 / SL4-SU5 / SS6 . Les joueurs de catégorie benjamin, minime, cadet, junior, senior ou vétéran sont autorisés à s'inscrire. Les mineurs doivent être accompagné d'un adulte.

Les joueurs sont autorisés à s'inscrire dans 2 tableaux.

Les organisateurs se réservent le droit de demander à certaines catégories de joueurs de jouer trois tableaux afin de compléter certains tableaux.

Les organisateurs du tournoi se réservent le droit de regrouper ou de scinder ou de supprimer certaines séries si le nombre de participants s'avérait insuffisant.

Licences : Les joueurs doivent être licenciés à la date du tirage au sort (licence saisie et validée par la ligue après réception du paiement). A défaut, les joueurs ne seront pas admis au tournoi et leurs droits d'engagement seront conservés.

Droits d'inscription : 13 Euros pour un tableau, 18 Euros pour deux tableaux.

En cas de forfait involontaire, annoncé avant la compétition, et dûment justifié, la somme correspondante peut être remboursée sur demande écrite adressée au siège du Club.

Les engagements ne sont pris en compte qu'à réception de la feuille d'inscription correctement remplie et accompagnée du règlement correspondant.

Juge Arbitre et Arbitrage : Le Juge-arbitre du tournoi est Jean-Loup BOURDIN (Ligue du Centre Val de Loire).

Le tournoi se déroule en auto arbitrage, jusqu'aux demi-finales. Les finales sont arbitrées par des arbitres officiels, dans la mesure du possible. Le Juge-arbitre ou un de ses adjoints peut désigner un arbitre pour un match à la demande fondée d'un joueur.

Horaires prévus : Chaque joueur doit se présenter au moins une heure avant son premier match à l'accueil ou à la table de marque. Le rendez-vous initial est fixé le samedi à 8h, les premiers matches débiteront à 9h00. La compétition se déroule le Samedi de 9h00 à 21h30 et le Dimanche de 8h30 à 18h00. Les finales débutent à partir de 12h, le dimanche.

Les salles : La compétition a lieu dans le complexe sportif du CREPS dans une grande halle de 12 terrains et un gymnase de 4 terrains et au gymnase des Merlattes dans une salle de 7 terrains.

Déroulement : Les tableaux de simples comportent des poules de qualification, les tableaux de doubles se jouent en poule si le nombre d'inscrits le permet.

Si un joueur désire quitter la salle, il doit en avertir le juge-arbitre, les horaires des matches ne sont donnés qu'à titre d'information.

Volants : Ils sont à la charge des joueurs, à parité. En cas de litige, le volant officiel en plumes est le Babolat PRO et en plastique le Yonex MAVIS 370. Il est possible d'en acheter sur place. Les volants homologués FFBaD sont également autorisés.

Points de Règlement : Le Tournoi se déroule suivant le Règlement Général des Compétitions et les Règles Officielles de Badminton (édités par la FFBaD).

* Tout joueur non présent sur le terrain désigné 5 minutes après l'appel de son match peut être déclaré forfait.

* Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires utiles à son match.

* Les joueurs ont 3 minutes pour débiter leur match à partir de l'appel de celui-ci.

* Le temps de repos minimum entre deux matches consécutifs est de 20 minutes

* Une tenue de badminton conforme aux circulaires FFBaD est exigée sur les terrains.

* Le nombre de joueurs est limité à 350, la sélection est faite dans l'ordre d'arrivée des courriers, le cachet de poste faisant foi. Le nombre de joueurs par tableau peut être limité à 32.

* Tout litige est examiné par le Juge-arbitre, sa décision est sans appel.

Récompenses : La dotation totale du tournoi est de l'ordre de 5000 Euros. En cas de regroupement ou de suppression de séries, les récompenses des séries non jouées ne seront pas redistribuées. Les récompenses sont remises exclusivement à la fin des finales lors de la cérémonie clôturant la compétition.

Photos : Les joueurs autorisent le club à utiliser les photos prises pendant le tournoi à des fins de communication.